

**HONORAIRES SUR PRESTATIONS DETACHABLES
NON COMPRISES DANS LE TARIF DES NOTAIRES**

**Articles L.444-1 et R. 444-2 et suivants du Code de commerce
Annexe 4-8 6° du décret n° 2016 - 230 du 25 février 2016.**

Prestations	Prix Hors Taxe	Prix T.T.C. TVA à 20 %
Divers :		
Procuration sous seing privé :	15 € HT	18 € TTC
Droit immobilier :		
Expertise immobilière "hors dossier"	150 €	180 €
Rédaction d'une promesse de vente	150 €	180 €
Négociation immobilière :		
Tranche de prix de 0 à 50 000 € :	6 % HT	7,2 € TTC
Tranche de prix au-dessus de 50 000 € :	2% HT	2,4 € TTC
Droit rural :		
Gestion locative :	5% HT	6% TTC
Cession de fonds agricole :	1% HT	1,2 % TTC
Avec un minimum de 1 500 € HT		
Bail d'habitation :		
Recherche d'un locataire par l'Etude et publicité de mise en location à la charge du propriétaire :	160 € HT	192 € TTC
Gestion locative :	5% HT	6 % TTC
Droit des affaires :		
Statuts de société et formalités d'immatriculation :	1 500 € HT	1 800 € HT
Rédaction d'un bail commercial ou professionnel 1 mois de loyer HT avec un minimum de	1 000 € HT	1 200 € TTC
Cession de fonds de commerce :	1% HT	1,2 % TTC
Avec un minimum de 1 500 € HT		
Cession de parts sociales	1 000 € HT	1 200 € TTC
Promesse de cession de fonds de commerce	350 € HT	420 € TTC
Promesse de cession de cession de parts sociales,	350 € HT	420 € TTC
Droit de la famille :		
Conseil de rédaction d'un testament olographe	100 € HT	120 € TTC
Dépôt de pièces suite à changement de régime matrimonial	100 € HT	120 € TTC
Succession :		
Déblocage des comptes bancaires par banque (en l'absence de déclaration de succession)	15 € HT	18 € TTC
Formalités relatives aux assurances-vie (par contrat)	100 € HT	120 € TTC
Règlement de factures (forfait)		
- jusque cinq factures :	15 €	
- entre cinq et dix factures	20 €	
- entre dix et vingt factures	30 €	
- au-delà de vingt factures	40 €	
Etablissement d'un compte de répartition :	500 € HT	600 € TTC
Renonciation à succession (par renonciation) :	250 € HT	300 € TTC
Dépôt d'ordonnance d'envoi en possession :	150 € HT	180 € TTC
Convention de quasi-usufruit :	500 € HT	600 € TTC